

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
DEPARTEMENT  
du **FINISTERE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN**

**SÉANCE DU 18 MARS 2019**

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
14	9

Le 18 Mars 2019, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 Mars 2019, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

<b>Date de la convocation</b>
6 Mars 2019
<b>Date d'affichage</b>
6 Mars 2019

**Etaient présents :**

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;  
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint au Maire ;  
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint au Maire ;  
Madame BESCOND Catherine, Adjointe au Maire ;  
Monsieur GOUZIEN Christian, Conseiller Municipal ;  
Madame POCHE Yolande, Conseillère Municipale ;  
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;  
Madame KERNINON Françoise, Conseillère Municipale ;  
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal.

**Absents excusés :**

Monsieur QUÉRÉ Pascal, Conseiller Municipal ;  
Madame GLOAGUEN Martine, Conseillère Municipale ;  
Madame MONLIEN Jacqueline, Conseillère Municipale ;  
Monsieur DANZÉ Fabien, Conseiller Municipal ;  
Madame LE BRAS Carmen, Conseillère Municipale.

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie ;  
Madame LE CORRE Maryline, Rédacteur.

**Secrétaire de séance :**

Madame BESCOND Catherine a été nommée secrétaire de séance.

## **19 – TARIFS COMPLÉMENTAIRES DE LA SALLE JEAN DORVAL**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 17 Juillet 2017 un nouveau tarif de 200 € à l'année avait été voté concernant l'activité de danse fitness dispensée le Mercredi soir par Madame Annaïg D'HERVÉ de Confort-Meilars.

Une nouvelle activité de remise en forme, sport, santé, bien-être va être proposée par Madame Magali KLESSA « Beg ar Van HM » de Cléden-Cap-Sizun à partir du 1<sup>er</sup> Avril 2019.

Monsieur le Maire propose d'établir, pour ce type d'activité, un tarif à l'heure de location de la Salle Jean Dorval. Il propose un tarif de 5 € de l'heure, sachant que les cours de Madame D'HERVE durent 2 heures et ceux de Madame KLESSA 1 heure.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Décide** de fixer un tarif horaire de 5 € de location de la Salle Jean Dorval pour les activités sportives dispensées de manière professionnelle, soit sport, santé, bien-être, danse, musculation et autres ;
- **Demande** d'appliquer ce tarif à Madame KLESSA au 1<sup>er</sup> Avril 2019 et à Madame D'HERVÉ, dont la convention annuelle est en cours, au 1<sup>er</sup> Septembre 2019.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 18 Mars 2019

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.